



HAUTE

Saintonge

L'hebdomadaire d'informations régionales

N° 42 - Édition Jonzac

Vendredi 18 octobre 2019

1,50 €

FINANCES PUBLIQUES

Les élus contre la fin des trésoreries



Le 16 octobre, le conseil communautaire a adopté une motion contre la « carte revisitée » présentée par Laurent Garnier, Directeur départemental des finances publiques.

Page 8

Les élus communautaires rejettent la carte des finances publiques

Le 16 octobre, au centre des congrès de Jonzac, les élus de la CDCHS ont adopté une motion contre la carte du Directeur départemental venu la présenter.

Le bras de fer est désormais bien engagé entre les représentants des 129 communes de la Communauté de communes de la Haute-Saintonge (CDCHS) présidée par Claude Belot et la Direction départementale des finances publiques (DDFIP). Une motion unanime de rejet a été adoptée, le 16 octobre, par des élus faisant bloc derrière un président Belot, auteur de quelques « punchlines » pas piquées des vers à l'encontre de Laurent Garnier, directeur de la DDFIP venu présenter sa carte revisitée.

Une motion qui fait suite à celle adoptée lors du conseil du 10 juillet puis la venue d'une trentaine d'élus à la manifestation du 16 septembre, devant le centre des impôts de Jonzac à l'appel de l'intersyndicale. En cause, les suppressions des trésoreries de Pons, de Mirambeau et de Montlieu ainsi qu'une réduction non négligeable des services proposés à Jonzac (de 7 à 2). En sus, la gestion de la trésorerie hospitalière et des impôts des entreprises partirait à Saintes.

Points d'accueil à Montendre, Saint-Aigulin et Pons ?

D'où la difficulté pour Laurent Garnier de convaincre l'auditoire. Il s'est d'ailleurs rapidement éclipsé après sa prise de parole. Et ce malgré une volonté d'ouverture au dialogue et des annonces comme l'ajout de points d'accueil à Montendre, Saint-Aigulin et Pons, « plus ponctuels qu'une trésorerie », Et de deux conseillers à Jonzac et à Montlieu pour le Sud. « Je salue votre courage d'être venu vous foutre du monde comme vous l'avez fait, a attaqué le président Belot, ancien sénateur à la commission des finances. Ce n'est pas un service gratuit puisque sur la dernière ligne de nos impôts, il y a un pourcentage prélevé au profit de l'État pour "gestion des frais de recouvrement". » Et d'avancer une somme de plusieurs centaines de milliers d'euros pour la



Laurent Garnier (au micro) n'a pas convaincu les élus avec sa carte.

© D.C.

Haute-Saintonge. « Il y a 113 000 agents dans l'ensemble du ministère des finances. Nous sommes ici 111 000 € de la France. On devrait avoir 113 agents en Haute-Saintonge. On n'en a à peine plus de 10 %. Où sont les autres ? »

« Avertissement des Gilets jaunes »

Et d'embrayer sur la défense de la ruralité. « Le moment n'est pas opportun car le monde s'est complexifié, poursuit Claude Belot. On veut le traiter de façon numérisée. (...) Je ne comprends plus les feuilles d'impôts que je reçois. On est dans un monde aujourd'hui où les gens ne comprennent plus rien. Les plus courageux vont au point de fiscalité le plus proche pour avoir des explications. Ils y font la queue car il n'y a pas de personnel pour les recevoir. Le téléphone ne répond plus l'après-midi. Il y a quand même des prélèvements. Voilà le monde dont vous voulez encore aggraver l'arbitraire. Je sais que vous le faites sur ordre. » Et d'aller plus loin en indiquant qu'il s'agit « d'inconscience ». Tout en faisant le

parallèle avec le mouvement des Gilets jaunes. « C'était spontané. Là, c'est nous qui mettons un gilet jaune pour vous recevoir. ça suffit. Passez ce message à M. Darmanin (ndlr: Ministre de l'Action et des Comptes publics). (...) Les gens vivant en milieu rural sont la moitié de la France. Elle a envie d'être traitée de façon équitable. Ce n'est pas le cas. Nous appellerons la population à ne pas subir. Quand il ne reste que le suffrage universel ou la rue, nous savons faire. » Et de promettre « qu'au-delà de la motion, il y aura de l'action ». ■

Damien Carboni

Les maisons France Service (MFS) en ont aussi pris pour leur grade. « La commune va fournir un toit gratuitement. Raccorder Internet. Et fournir du personnel dont l'État ne paiera qu'une petite partie. Au moment où elles naissent, elles sont déjà utilisées par l'État à son service pour supprimer des services qu'il nous doit. Je crois qu'il va falloir les fermer. Le sous-préfet fera bien d'expliquer à son préfet, quand il en aura un, que la Haute-Saintonge ne marchera pas dans ce mouvement. »